

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL 6 MAI 2021**

Présents : Monsieur WERMEILLE, Maire
Mesdames LOCU-CHARLIER, MISCHLER, JOLY et VILQUIN
Messieurs REYMOND, GUTRIN, PIERRECY, LORIN, MICHEL A, MICHEL F
et ROYER

Absents excusés : Messieurs KUHNI et FERREUX

Date de la convocation : 30/04/2021

Monsieur Alain REYMOND est nommé secrétaire de séance.

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 25 MARS 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes lors de cette réunion.

II – DELIBERATIONS

1- Accord du conseil municipal pour la prise de compétence Mobilité par la Communauté de communes Champagne Nozeroy Jura

Monsieur le maire explique que dans sa séance du 11 mars 2021, le conseil communautaire a approuvé la modification des statuts de la Communauté de communes en validant la prise de compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité ».

Cette compétence mobilité s'exercera dans les domaines des services relatifs aux mobilités actives (marche, vélo ...) les services relatifs aux usagers partagés des véhicules (covoiturage, autolib...) des services de mobilité solidaires pour les personnes vulnérables (Champagne Nozeroy Jura Séniors...), des services de conseil en mobilité.

Afin de rendre effective la compétence Mobilité de la Communauté de communes Champagne Nozeroy Jura au 1^{er} juillet 2021, il est demandé au Conseil municipal, de donner son accord.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour que la Communauté de communes Champagne Nozeroy Jura exerce la compétence mobilité dans les conditions décrites précédemment.

2- Retrait des communes de Clairvaux-les-Lacs et Picarreau du syndicat Horticole d'embellissement de la Région de Champagne

Lors de sa séance du 31 mars 2021, le comité syndical du Syndicat Horticole et d'Embellissement de la région de Champagne a accepté, à l'unanimité, le retrait des communes de Clairvaux-les-Lacs et Picarreau.

Conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales l'article 5211-19, cette question doit être soumise pour avis à l'ensemble des communes adhérentes au syndicat.

Approbation par le conseil municipal, à l'unanimité du retrait des communes de Clairvaux-les-Lacs et de Picarreau du Syndicat Horticole et d'Embellissement de la région de Champagne.

3- La e-Carte avantages jeunes 2021-2022

Monsieur le Maire présente le courrier de l'association Info Jeunes Jura proposant à la commune de participer à la distribution de la e-Cartes Avantages Jeunes. Cette carte permet aux jeunes de la commune d'avoir des réductions et des gratuités dans les domaines liés à la culture, aux sports, loisirs et commerces et encourage une démarche de consommation locale.

Trois possibilités de distribution sont proposées par Info Jeune Jura :

- Soit en la vendant 8 € (prix d'achat par la commune 8 €)
- Soit en en la vendant 6 € avec une prise en charge financière par la commune (prix d'achat 7 €)
- Soit en l'offrant (prix d'achat 7 €)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'offrir la e-carte Avantages jeunes, aux jeunes de moins de 25 ans résidant dans la commune de Cize, avec dans un 1^{er} temps un plafond de 150 cartes.

Afin de recenser les personnes intéressées il sera demandé aux jeunes de venir s'inscrire en mairie ou avant le 24 juillet 2021.

Une information sera diffusée prochainement dans le CIZE INFO.

4- Avenant marché de travaux lot 9 Chape, Carrelage, Faïences

Monsieur le maire présente un avenant négatif aux Marché de travaux du bâtiment de la mairie pour le lot 9 « Chape, Carrelages, Faïences ».

Monsieur le Maire rappelle que cette diminution du montant du marché pour ce lot est au dû remplacement du carrelage par la pose de sols souples coté mairie.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité l'avenant n° 3 du lot 9.

5- Convention avec l'association « Nos amis poilus à quatre pattes »

Dans le cadre de la campagne de stérilisation des chats, que mène l'association « Nos amis poilus à quatre pattes », l'association se charge de la capture des chats errants qui sont ensuite redirigés vers le cabinet vétérinaire de Champagnole.

Pour procéder à ces stérilisations de chats sur la commune, l'association demande à la commune de signer une convention.

Approbation à l'unanimité par le conseil municipal de signer la convention.

III - DOSSIER EN COURS

- Organisation et préparation des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021 :

Le bureau de vote initialement prévu à la mairie sera, en raison du double scrutin et de la crise sanitaire, transféré à la Maison du Bief.

Pour la tenue des bureaux de vote, le conseil scientifique recommande de solliciter en priorité les personnes vaccinées ou immunisées et à défaut de faire réaliser un dépistage dans les 48h00 précédant le scrutin.

- Etude financière et fiscale 2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une étude financière de la commune a été transmise par le Service Comptable de Poligny, celle-ci sera présentée et commentée en commission finances.

- Bilan financier forêt communal 2020 :

Recettes : 37 396.06 €

Dépenses : 21 666.08 €

Résultat excédentaire 2020 : 15 729.98 €.

La moyenne sur les trois dernières années est de 3 491.00 €.

Ce bilan sera présenté et commenté lors de la prochaine commission.

- Travaux Maison du Bief : Avant-Projet Sommaire

Projet hors budget, toutefois le conseil décide de maintenir le diagnostic amiante prévu, en fonction du résultat de celui, le projet sera réexaminé.

IV QUESTIONS DIVERSES

Pour information, un comptage de renard et de blaireau a été programmé le jeudi 6 mai à partir de 21h jusqu'à 1h du matin, effectué par un M. BESANÇON, lieutenant de louveterie.

Ecole : Le nombre d'inscriptions est en forte hausse pour la rentrée de septembre 2021. Une réflexion est en cours pour l'accueil et la répartition des enfants dans les classes.

Travaux mairie et logements : les logements seront terminés dans une quinzaine de jours pas de location possible avant que la façade soit réalisée.

Une commission d'attribution des logements sera ouverte aux conseillers qui étudiera les dossiers présentés.

Mme Johanna JOLY se propose pour participer à la rédaction du CIZE INFO.

Il a été signalé que certains véhicules, ne respectaient pas les limitations de vitesse, rue des Chardonnerets. Un courrier sera fait aux personnes concernées.

Afin de relancer le commerce local, la Communauté de communes a de nouveau mis en place les chèques solidaires. Chèque d'une valeur de 25 € dont 5 € pris en charge par la Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura.

Cize, le 7 mai 2021

Le Maire,



Philippe WERMEILLE



